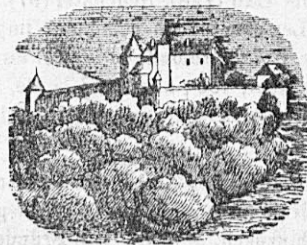




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5⁵⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰. — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

Impôts et production laitière.

Il est de règle, dans les milieux dirigeants de notre pauvre canton, de chercher, à chaque festivité et à la veille de chaque élection, à relever le prestige du gouvernement.

Ne s'est-il pas trouvé dernièrement quelqu'un d'assez osé pour prétendre que les impôts n'ont pas été augmentés depuis trente ans?

N'a-t-on même pas été jusqu'à dire qu'ils avaient été diminués?

Croit-on, dans certains milieux, le peuple assez borné pour prendre au sérieux cette belle phraséologie des jours de votations et croire sur parole les donneurs d'eau bénite de cour?

Le peuple fribourgeois éprouve durement la pesanteur du joug qui l'opprime; mais le calme de son tempérament, calme sur lequel repose la confiance des gouvernants, lui fait prendre son mal en patience, et le rend quelque peu fataliste.

Lors du passage du percepteur des impôts, il est persuadé qu'un tel régime est imposé au canton pour des méfaits qu'il n'a pas commis et il en éprouve une profonde rancœur.

Mais, le lendemain, son naturel bon et confiant reprend le dessus et il reste plein de mansuétude et de paroles d'admiration pour ceux qui viennent de l'exploiter.

Naguère, une statistique était publiée sur la production laitière du canton en l'année 1911. On pouvait constater que les établissements qui s'occupent de la manutention du lait avaient reçu près de 90 millions de litres, valant un peu plus de quinze millions.

En regard de cette production, qui est la principale source de revenus pour le paysan, mettons un moment le produit des impôts que l'agriculture doit verser à l'Etat.

Sur les 3 millions et demi que perçoit l'Etat en impôts de toute nature, l'agriculture en verse pour sa part au bas mot un million et demi. En effet, on peut estimer à un million le chiffre qu'elle paye pour l'impôt sur les fortunes, à 50,000 francs, sa part pour le timbre, à 200,000 francs, le bénéfice réalisé par l'Etat sur la vente du sel, bénéfice payé en grande partie par l'agriculteur, à 100,000 francs, sa

part des frais de mutations par décès ou pour actes civils, ventes, emprunts hypothécaires, etc.

Donc, l'agriculteur, s'il a touché 15 millions du produit de la vente de son lait, a dépensé un million et demi pour les contributions cantonales. Et notons que cette évaluation est des plus modérées.

Lorsqu'un paysan va couler à la laiterie, à la condenserie ou à la chocolaterie, il peut se dire avec certitude que, sur dix litres, il y en a un pour l'Etat.

Et l'on ose encore regretter la féodalité! Au moyen âge, la dîme existait déjà et les droits du peuple n'étaient guère moins développés alors qu'actuellement.

Si l'on ajoute aux impôts payés par le paysan les sommes énormes que coûte l'Université et qui devraient faire retour à l'agriculture, la mère nourricière du pays, on ne sera pas loin des deux millions.

Cette situation permettra à chaque propriétaire de domaine et de bétail de se dire que le produit d'une vache sur huit n'est pas pour lui. Combien cette pensée peut être consolante pour ceux que le sort ne favorise pas et qui, malgré le travail acharné de tous les jours, ne parviennent pas à nouer les deux bouts, ou n'y parviennent qu'à force d'économie, pour ne pas dire de parcimonie!

On peut objecter que ceux qui cultivent la terre ne sont pas les seuls à supporter le poids des impôts fonciers. C'est vrai dans la théorie, mais c'est faux dans la pratique. Elevez le chiffre des impôts; que fera le propriétaire? Il dira à son fermier: « J'ai de plus lourdes charges à supporter et je ne puis te louer mon domaine pour le même prix. » Et le chiffre de la location sera élevé d'autant.

Ah! ils sont experts dans l'art de tondre, ceux qui se disent vouloir le bien du pays! Certainement, ils le veulent, ce bien, si chèrement acquis au prix d'un travail persévérant et de perpétuels sacrifices, mais ils le veulent par bribes et morceaux; ils l'arracheront petit-à-petit jusqu'au moment où la timide brebis n'aura plus un poil sur le dos.

A moins que, nouveau miracle, la brebis, si douce et si timide d'habitude, ne finisse par se révolter contre le ciseau qui la dépouille, et, devenant

enragée, n'arrive à dévorer son exploitateur et bourreau.

Mais la gent moutonnaire est faite pour être tondue, entendons-nous dire près de nous.

Cela est vrai si le peuple veut rester perpétuellement dans ses seules attributions de mouton. Fort heureusement, des symptômes nombreux nous font espérer que cela ne sera pas et que la métempychose n'est pas une utopie: le peuple fribourgeois se recueille dans l'attente du jour où il aura réincarné une autre âme, une âme de fierté, d'indépendance et de liberté.

NOUVELLES SUISSES

La seconde galerie du Simplon. — D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, l'entente entre la direction générale des C. F. F. et l'entreprise du tunnel du Simplon Brandt, Brandau et Cie, au sujet de la non exécution du contrat relatif au percement de la seconde galerie, s'est conclue sur les bases suivantes:

L'Entreprise payera aux Chemins de fer fédéraux la somme de 834,700 francs, dont 700,000 fr. en obligations 3 1/2 %. Elle lui cédera sans frais une carrière à Brigue, les matériaux et le mobilier entreposés à Brigue et Iselle, ainsi que les plans et études de feu le colonel Locher.

Est réservée la ratification par le Conseil d'administration des C. F. F. Selon l'Entreprise, le gain net réalisé par elle au Simplon est de 1 million 66,000 francs.

La crise de la broderie. — Les fabricants de broderies de la Suisse orientale s'étaient réunis dernièrement pour discuter les mesures propres à diminuer les effets de la crise qui sévit actuellement dans cette industrie et avaient chargé une délégation de préavis sur une réduction de la fabrication. Dans une nouvelle assemblée qui a eu lieu samedi, les fabricants de toute la région intéressée, qui comprennent la Suisse orientale et le Vorarlberg, ont décidé de limiter leur production à partir du 10 février. Dès ce jour, toutes les manufactures réduiront leur production d'un quart, soit en arrêtant une machine sur quatre, soit en ne travaillant que de jour, soit enfin en ne travaillant pas tous les jours de la semaine. La plupart des maisons d'exportation ont décidé de

ne faire des commandes qu'aux maisons qui se soumettront à ces mesures.

La durée de la fabrication réduite a été fixée provisoirement à dix semaines. On espère que d'ici là les conditions du marché se seront améliorées. De l'avis général la limitation de la production est le seul moyen d'enrayer la baisse des prix et des salaires.

Circulation des automobiles. — Le Conseil fédéral adresse aux gouvernements cantonaux une circulaire concernant la circulation des automobiles. Il y rappelle l'arrêté qu'il a pris à l'occasion de son adhésion à la convention internationale sur la circulation des automobiles, d'après lequel les cantons sont autorisés à interdire la circulation des automobiles, les postes de douanes à la frontière suisse ont à remettre aux conducteurs d'automobiles étrangers une liste des routes interdites.

L'horlogerie suisse aux Etats Unis. — Le *Journal of Commerce and Commercial*, Bulletin de New York, annonce que M. Emile Wittnauer, président d'une des plus importantes maisons suisses pour l'importation des montres aux Etats-Unis, a été entendu par la commission des tarifs, à Washington, où il est vivement intervenu en faveur d'une réduction du tarif pour les montres et les boîtes de montres. Les Etats-Unis appliquent un droit de 40 % *ad valorem*. M. Wittnauer voudrait que l'on revint au droit de 25 % établi par le tarif Mac Kinley. Les droits actuels sont trop élevés, étant donné que les ouvriers, en Suisse, ont de plus forts salaires que ceux des Etats-Unis. Si l'on peut admettre des droits protecteurs, on doit se garder de droits prohibitifs, dont l'influence se manifeste souvent au détriment du commerce et de l'industrie du pays importateur. Ces propositions ont des chances d'être acceptées, M. Wilson, le président élu, ayant déclaré que la réduction des tarifs douaniers serait un des premiers actes de son administration.

Les divorces en Suisse. — Le bureau fédéral de statistique vient de faire paraître la statistique des divorces en Suisse en 1911. Il y en a eu 1623, contre 1527 en 1910.

Les cantons qu'on pourrait dire les plus éprouvés sont: Zurich (355), Berne (243), Genève (218), Vaud (115),

Café et Thé

Autres spécialités :
Chocolats, Cacaos, Biscuits, Bonbons,
Pâtes alimentaires, Articles pour potages, etc.
Rabais de 5% en timbres-escompte. Plus de 80 succursales en Suisse.
Vente directe aux consommateurs. Expédition au dehors.

Succursale à **BULLE** : Place de l'Union 11.



Après les fatigues ou avant des efforts corporels, de larges ablutions au Savon aux fleurs de foin de Grolloch rafraichissent et procurent un sentiment de bien-être.

Dès maintenant et jusqu'à fin février, commencement mars, la
BRASSERIE DU CARDINAL
FRIBOURG

met en vente sa spécialité
Zähringerbrau

Bière brune double
genre Salvator, en fûts et en bouteilles
DÉPOT :
M. F. ZENDALI, tél. N° 92.

NOUILLES MÉNAGÈRES DE S^{TE} APPOLINE
Excellentes pour régime
en boîtes de 250 & 500 gr.

Agriculteurs, Éleveurs!
Lisez! Lisez!

Messieurs Panchaud et Cie, Vevey.
J'ai le plaisir de vous adresser une photographie des génisses élevées à la **Lactina suisse Panchaud**.
En employant ce produit, j'ai fait de grandes économies et obtenu d'excellents résultats. Les agriculteurs qui désireraient visiter mes écuries sont cordialement invités à y venir.
Actuellement, j'ai 30 génisses qui ont été élevées avec la **Lactina suisse Panchaud** et ai de nouveau dix jeunes élèves de 4 à 8 semaines.
Villars-les-Joncs, Aeberhardt, fermier.
(10 min. de Fribg.).
Monsieur Gremaud, fermier, à la Châteline, Verrière de Semsales, est aussi à la disposition des éleveurs et autorise ces derniers à visiter ses écuries pour voir 25 sujets élevés à la **Lactina suisse Panchaud**.
Agriculteurs, demandez la **LACTINA SUISSE PANCHAUD**, avec la marque de fabrique « Ancre ».

Mardi 4 février et Dimanche 9 février
Bureau 2 1/2 heures - Rideau 3 heures
7 1/2 8

à **Grandvillard** - Maison d'école
REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

données par quelques jeunes gens
au profit du fonds d'agrandissement de l'église.
Une Conversion sous Dioclétien, Drame en 3 actes par A. de Chauvigné
La Chasse aux Filous, Bouffonnerie en 1 acte par A. Augibert.
Prix des places : Réservés 1 fr.; Premières 80 cent.; Secondes 50 cent.
Défense de fumer.

La plus grande maison spéciale en Suisse

„MERCURE“

Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.
Marchandises toujours fraîches.

Douleurs nerveuses de l'estomac et de l'intestin.

Depuis longtemps, je souffrais de ces maux qui étaient accompagnés d'angoisses, de sommeil agité, de malaise et je ressentais de fortes douleurs. Au bout de peu de temps, je fus complètement guéri, grâce au traitement par correspondance de l'**Institut médical et par la nature**, à Niederurnen. Jacob MEYER, Oberstscholz, le 24 mars 1910. Signature légalisée : Fritz Meyer, syndic.

Chaque personne qui veut connaître sa maladie et être guérie envoie son urine ou la description de sa maladie à l'**Institut médical et par la nature** à Niederurnen de J. H. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. Traitement par correspondance et de vive voix.

Bon café à vendre

à la campagne. Grange, écurie, etc., avec quelques poses de terre.
Peu au comptant. Demandes écrites sous chiffres H 415 F à Haasenstein et Vogler à Fribourg. 239

Soumission.

A la Grande Scierne, près La Roche, à vendre par soumission :
52 stères hêtre et sapin ;
500 fagots à deux liens ;
800 fagots à un lien ;
11 billes diverses : platane hêtre et frêne.
Pour voir les bois, s'adresser à Emile Yerly, forestier communal à Pont-la-Ville.
Envoyer les offres sous pli cacheté, sous entête : **Soumission pour les bois de la Scierne**, à M. Weck-Eby & Cie à Fribourg, jusqu'au 8 février 1913.

CRÉDIT GRUYÉRIEN, BULLE

Nous recevons actuellement des fonds :
en dépôt à terme à 1 ou 5 ans, au $4 \frac{1}{2} \%$
en dépôt d'épargne, au $4 \frac{1}{4} \%$
Les dépôts en compte-courant de toute nature sont reçus aux meilleures conditions.
Bulle, le 31 janvier 1913.

MISES PUBLIQUES

Pour cause de séparation, le sousigné exposera en mises publiques le **lundi 10 février, dès midi précis**, devant son domicile à Siviriez, tout son bétail, soit : 1 jument de 12 ans, franche de collier, 12 vaches portantes ou fraîches vélées, 1 génisse de 2 ans portante pour mi mars, 4 génisses de 1 an et 1 taurreillon, ainsi que 6 veaux de l'année. Tout ce bétail est pie-noir et de montagne.
Le tout sous de favorables conditions de paiement.
L'exposant : Auguste Dévaud.

La Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à **BULLE**

paie sur Dépôts d'argent :

en Caisse d'épargne : $4 \frac{1}{4} \%$

Dépôts illimités.

à 3 ou 5 ans de terme : $4 \frac{1}{2} \%$

contre obligations nominatives ou au porteur.

Les versements peuvent aussi être effectués sans aucun frais à tous les bureaux de poste, à notre compte de chèques postaux II 188.

Apprenti de bureau

trouverait place dans commerce de la ville.
S'adresser par écrit Case postale 3783, Bulle.

Communes et propriétaires de montagnes.

Profitez de la saison morte pour faire exécuter les travaux concernant la confection de creux à purin, vidange, etc.
Se recommande,
Arthur MORARD, appareilleur,
rue de la Sionge, Bulle.

Mme F. Ormin

Sage-femme

Reçoit des pensionnaires à toute époque.
TÉLÉPHONE 4588.

Confort. Prix modérés.
Près de la gare.
Rue de Berne 9, GENÈVE.

A vendre

foin bottelé de toute première qualité.
J. Dugerdil
SATIGNY
(Genève).



ABONNEMENT
Suisse . . . 1 an, Fr.
" . . . 6 mois "
Etranger . 1 an "
" . . . 6 mois "
payable d'avance
Prix du numéro : 5
On s'abonne dans
bureaux de poste

Un d... pour le

Depuis quelques
tate une recrudescence
liquidations d'explo
Cette situation ter
proportions danger
dit du pays, tant ce
ment lié à la prosp
ture.

Quelles en sont
sont naturellement
principale est cert
trop élevé des imm
L'augmentation
immeubles, valeur
tendons-nous, est d
rieure au rendeme
donner. Elle est su
gression du prix d
bétail lui-même.

Que faut-il en dé
naturellement que
ne se contente plu
rester fermier à l'a
plupart veulent à l
propriétaires, à n'i
à n'importe quelles
Les immeubles à
pour des raisons qu
posées autrefois, d
moins nombreux, et
cherchent à se ren
progressant constam
que la demande est
rieure à l'offre, d
considérable des pri
Supposons un fe
location de cent fran
là déjà un prix sér
vraient pas dépasser
partie de nos dom
meilleurs. Le fermi
dépense, il ne supp
n'ayant sa charge
de minimes contri
peut non seulement
affaires, mais il pe
le bien-être et réalis
mies.

Mais, au bout de
lorsqu'il se voit en
petit pécule, l'ambi
devenir propriétaire
trouve un domaine
qu'il payera, sans cal
2500 à 3000 francs l
Se rend-il compte
représente ce prix d'